

Ville et asso unies contre la désertification médicale

Le Croisic — À deux désaccords près, l'association Action accès santé se réjouit des trois principaux points d'accord trouvés avec la mairie croisicaise, quant à l'embauche de médecins.

Le groupe de travail mis en place par la mairie du Croisic, avec la participation de deux représentants de l'association Actions accès santé (AAS), a rendu son rapport, mercredi 17 avril. Désormais, ce rapport doit être soumis à une commission spéciale du conseil municipal constituée le 9 avril, avant que l'assemblée ne délibère.

L'association fait savoir qu'elle se réjouit des trois principaux points d'accord trouvés avec les représentants de la mairie. À savoir, selon le rapport : « **Le besoin cumulé de huit médecins à temps plein au Croisic et à Batz-sur-Mer (soit trois médecins supplémentaires), le principe d'embaucher des médecins salariés, et la priorité donnée à un projet mutualisé entre les deux communes pour embaucher des médecins.** »

Les membres de l'association précisent toutefois qu'il subsiste dans ce document « **deux points de désaccord** ».

« La recherche simultanée de trois médecins »

S'agissant du premier d'entre eux, ils soulignent que les élus préconisent d'embaucher un médecin salarié et de rechercher deux médecins libéraux, alors que l'association Actions accès santé souhaite « **que soit désormais engagée la recherche simultanée de trois médecins libéraux ou salariés et que soient retenus les premiers candidats sérieux trouvés quel que soit leur statut** ».

Le deuxième désaccord réside dans le fait que les élus ne parlent pas de la nécessité d'engager immédiatement les études et les travaux, afin d'aménager trois cabinets sup-

plémentaires dans la maison médicale ou ailleurs, alors que les représentants d'AAS demandent « **un engagement immédiat, puisque tous les cabinets existants de cette maison sont aujourd'hui occupés et que cela constitue un point de blocage pour l'installation de nouveaux médecins. Nous sommes inquiets des retards dans l'embauche de médecins salariés au cas où les villes du Croisic et de Batz-sur-Mer ne trouveraient pas rapidement d'accord sur un projet intercommunal. Alors, l'embauche de médecins salariés devrait alors absolument être faite rapidement dans le cadre communal du Croisic** ».

Une réunion publique le 2 mai

Pour présenter ces avancées et rappeler ses demandes, l'association organisera une réunion publique dans la salle Olympe-de-Gouges, au Croisic, jeudi 2 mai, à 18 h 30. Accessible à tous, cette réunion sera aussi



Une pancarte évocatrice avait été installée à l'entrée de la ville du Croisic.

PHOTO : OUEST-FRANCE

l'occasion de présenter ce rapport et de débattre des suites à lui donner.

Contact. pour-des-medecins-salaries-au-croisic.e-monsite.com

Ouest-France
Jeudi 25 avril 2024